

Étude des bénéfices environnementaux et sociaux générés par les activités agricoles dans les Cévennes

10 octobre 2018

Inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, les Cévennes se caractérisent par un paysage karstique ouvert, fait de prairies permanentes. Façonné par l'agropastoralisme, cet écosystème fragile est aujourd'hui menacé par l'évolution des pratiques agricoles. Partant de ce constat, une équipe de l'Inra, associée au bureau d'étude BRL, s'est penchée sur les relations entre activités agricoles et écosystème dans cette région. Leurs travaux ont fait l'objet d'un article publié dans la revue *Land Use Policy*. Ils s'inscrivent dans le cadre du projet de recherche européen PEGASUS [<http://pegasus.ieep.eu/> – ce lien n'est plus valide], qui vise à développer des approches innovantes permettant de renforcer les bénéfices sociaux et environnementaux des activités agricoles et forestières. Il repose sur 32 études de cas conduites dans 10 États membres.

Délimitation du parc national des Cévennes



Source : *Land Use Policy*

Les auteurs mobilisent un cadre conceptuel relevant de la théorie des biens communs, afin de comprendre comment le contexte socio-économique et politique influe sur la production, par les activités agricoles, de biens publics et services écosystémiques. Pour cela, des entretiens ont été conduits auprès d'acteurs impliqués dans la gouvernance locale : Parc national, État (direction départementale des territoires), associations de professionnels du tourisme, agriculteurs, etc.

Les auteurs ont identifié trois facteurs impactant, de façon négative, la production de bénéfices sociaux et environnementaux par les agriculteurs, et deux l'impactant de façon positive. Parmi les facteurs négatifs, on trouve d'abord les mécanismes de marché et l'environnement compétitif, qui encouragent par exemple le remplacement des prairies permanentes par des surfaces cultivées. Viennent ensuite le changement climatique et la recrudescence des sécheresses, qui incitent les éleveurs à délaisser le pâturage, ce qui conduit à l'enfrichement de certains terrains. Enfin, les modalités de calcul des aides de la PAC ne sont pas forcément favorables au maintien des infrastructures agro-écologiques caractéristiques du paysage cévennol.

Parmi les facteurs positifs, les auteurs mentionnent la présence de nombreux agriculteurs néo-ruraux, qui attachent une grande importance à la préservation de l'écosystème local. Enfin, ils insistent sur le rôle central qu'a eu le Parc national pour impulser une dynamique de préservation du paysage et de l'écosystème.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : [Land Use Policy](#)